

ouvrir la porte des camps miniers, et qu'on lui fait part des renseignements recueillis, il pourra fréquemment en tirer des conclusions basées sur des données que ne possèdent pas les géologues employés des compagnies.

L'exactitude de l'expression des caractéristiques géologiques conduisit à la nécessité de cartes topographiques contournées; depuis plusieurs années, la Commission Géologique comporte une division topographique et un corps d'ingénieurs topographes.

Dès leurs premières prospections, les explorateurs de la Commission Géologique avaient réuni une collection de roches, de minéraux et de fossiles qui permirent la fondation d'un musée. Plus tard, s'y ajoutèrent d'autres collections intéressant la faune et la flore et les procédés aborigènes de culture; enfin, plus tard encore, des divisions biologiques et anthropologiques furent créées. Depuis longtemps un laboratoire de chimie, servant à l'œuvre du musée, est installé; il existe également d'autres laboratoires consacrés aux recherches pétrographiques, une division de la photographie, une division de la cartographie et une bibliothèque. Bref, l'action de la Commission Géologique, facilitant les entreprises des industries minières et conseillant l'application aux nouvelles industries des minéraux et de leurs produits, est généralement reconnue comme l'une des plus importantes des initiatives gouvernementales.

III.—SISMOLOGIE.

Un article sur la sismologie au Canada, par Ernest A. Hodgson, M.A., a paru, page 32, dans l'Annuaire du Canada de 1925.

IV.—FLORE DU CANADA.

L'Annuaire du Canada de 1922-23 contenait un article intitulé "Flore du Canada" œuvre de feu J. M. Macoun, C.M.G., F.S.S., et M.O. Malte, Ph.D., et révisé par ce dernier. Voir page 27 de l'édition 1922-23 ou page 78 de l'édition de 1921.

V.—FAUNE DU CANADA.

L'Annuaire du Canada de 1922-23 contenait un article ainsi intitulé, œuvre de P. A. Taverner, du ministère des Mines, Ottawa. Voir page 34 de l'édition de 1922-23, ou page 87 de l'édition de 1921.

VI. RESSOURCES NATURELLES DU CANADA.

La vie économique des jeunes pays dépend, à leur naissance entièrement et plus tard principalement, de leurs ressources naturelles. En vieillissant, après avoir épuisé la partie la plus accessible des richesses dont la nature les a dotés, ils se tournent vers l'industrie et se procurent leurs matières premières dans les pays peu industrialisés, afin d'économiser les leurs. Le Canada est un pays nouveau dont on commence à peine à apprécier les ressources; depuis quelques années, il a été procédé à de nombreuses recherches et investigations tendant à déterminer leur importance. Nous donnons ci-après un très bref résumé de ces ressources; on trouvera des informations plus complètes dans les introductions qui précèdent les différentes sections de cet ouvrage, telles que—agriculture, fourrures, pêcheries, forêts, minéraux, forces hydrauliques.